

## Priorités 2006-2007

Indiquez les priorités retenues par l'organisme pour le prochain exercice.

### Priorités 2006-2007

#### Réaliser les interventions suivantes:

1. *Les interventions psycho-socio-judiciaires auprès des personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins à la Cour criminelle adulte et à la Chambre de la Jeunesse, sur tout le territoire desservi par le CAVAC de l'Estrie (Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac-Mégantic), incluant l'accueil, l'écoute, les rencontres, l'accompagnement, la référence si nécessaire.*
2. *Le programme CAVAC INFO à la Cour criminelle adulte (crimes contre la personne, crimes contre la propriété) sur tout le territoire desservi (Sherbrooke, Granby, Cowansville, Lac-Mégantic).*
3. *Le programme CAVAC INFO Jeunesse à la Chambre de la Jeunesse de Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac-Mégantic.*
4. *Le programme 24/7 sur le territoire du Service de police de Sherbrooke, Sûreté du Québec de l'Estrie, la Régie de police Memphrémagog et la Sûreté municipale de Granby.*
5. *La collaboration avec les partenaires du milieu.*
6. *L'implication auprès des clientèles ciblées en Estrie: -jeunes;  
-personnes ayant une déficience intellectuelle (Protocole);  
-personnes âgées;  
-personnes immigrantes.*
7. *Interventions auprès des proches des personnes victimes de l'Estrie et des personnes victimes non-admissibles à IVAC.*
8. *Promouvoir la formation continue de la direction et du personnel du CAVAC.*
9. *Favoriser la participation au Réseau provincial des directeurs et directrices des CAVAC du Québec.*

## Objectifs visés

À partir des besoins de la clientèle, décrire les objectifs visés, les activités, les modes d'intervention prévus, la clientèle cible, le territoire et l'échéancier

PRIORITÉS	CLIENTÈLE CIBLE	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TERRITOIRE	ÉCHÉANCIER
<p>1.</p> <p><i>Interventions psycho-socio-judiciaires auprès des personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins à la Cour criminelle adulte et à la Chambre de la Jeunesse, sur tout le territoire desservi par le CAVAC de l'Estrie (Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac-Mégantic) incluant l'accueil, l'écoute, les rencontres, l'accompagnement, la référence si nécessaire.</i></p>	<p>Toutes les personnes victimes d'un acte criminel, leurs proches et les témoins.</p> <p>Crimes contre la personne et contre la propriété</p> <p>Cour criminelle adulte et Chambre de la Jeunesse</p>	<p>1.1</p> <p>Accueillir, supporter et accompagner toutes les personnes victimes d'acte criminel, leurs proches et les témoins dans leur cheminement post traumatique et dans leurs démarches judiciaires si nécessaire ou autres.</p> <p>1.2</p> <p>Adhérer aux valeurs promues par la Loi 8 concernant les personnes victimes, leurs proches et les témoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courtoisie;</li> <li>- Équité;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Écoute téléphonique, accueil au siège social et aux points de service;</li> <li>❖ Rencontres au siège social;</li> <li>❖ Heures d'ouverture: 8:30 à 16:30h présence sur l'heure du dîner;</li> <li>❖ Accompagnement professionnel au local du Palais de justice de Sherbrooke, Granby, Cowansville 5 jrs/sem.;</li> <li>❖ Accompagnement professionnel au palais de justice de Lac Mégantic à la demande;</li> <li>❖ Accompagnement professionnel aux Chambres de la Jeunesse de tout le territoire desservi;</li> <li>❖ Références appropriées;</li> <li>❖ Formation des stagiaires de l'Univ. de Sherbrooke en Service social;</li> <li>❖ Supervision par la directrice.</li> <li>❖ Supervision;</li> <li>❖ Mise à jour des règles d'éthique en collaboration avec le réseau des CAVAC.</li> </ul>	<p>Estrie</p> <p>Districts:</p> <p>Saint-François</p> <p>Mégantic</p> <p>Bedford</p>	<p>1er avril 2006</p> <p>au</p> <p>31 mars 2007</p>

		<p>- Compréhension et respect de sa dignité et de sa vie privée.</p> <p>1.3 Favoriser dans chaque intervention la reprise de l'autonomie de la personne victime, de ses proches et des témoins en mettant en valeur l'empowerment. Mettre à jour nos connaissances sur les techniques d'impact, sur l'approche psycho corporel intégré et l'intervention post-traumatique.</p> <p>1.4 Tenir à jour nos connaissances sur le processus judiciaire et sur les lois nouvelles ou amendées, afin de donner l'information la plus pertinente possible aux personnes victimes.</p> <p>1.5 Favoriser l'accès à toutes personnes victimes d'actes criminels et leurs proches aux services du CAVAC.</p> <p>1.6 Maintenir des liens étroits avec IVAC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Formation continue du personnel;</li> <li>❖ Supervision;</li> <li>❖ Discussions de cas;</li> <li>❖ Réunions d'équipe;</li> <li>❖ Participation au Comité clinique du Réseau des CAVAC au Modèle d'intervention psycho-socio-judiciaire.</li> <li>❖ Lectures;</li> <li>❖ Discussions de cas avec nos partenaires;</li> <li>❖ Internet Éducaloi;</li> <li>❖ Formation continue;</li> <li>❖ Consultation auprès de Me Pinard;</li> <li>❖ BAVAC.</li> <li>❖ Maintien de la ligne sans frais 1-877 au niveau de la province;</li> <li>❖ Participer à la campagne promotionnelle du réseau;</li> <li>❖ Ligne 1 866 LECAVAC</li> <li>❖ Partage d'information pertinente (Profil IVAC);</li> <li>❖ Entretien de liens positifs.</li> </ul>		<p>1er avril 2006 au 31 mars 2007</p>
--	--	---	---	--	---

<p>2. <i>Programme CAVAC INFO à la Cour criminelle adulte (crimes contre la personne, crimes contre la propriété) sur tout le territoire desservi (Sherbrooke, Granby, Cowansville, Lac-Mégantic)</i></p>	<p>Toutes les personnes victimes d'acte criminel, leurs proches et les témoins.</p>	<p>2.1 Assurer l'information sur le suivi des dossiers judiciaires à la Cour criminelle adulte auprès des personnes victimes, leurs proches et les témoins dans le cadre de la <i>Déclaration de services aux citoyens</i> du MJQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Cueillette des données pertinentes au SIPP;</li> <li>❖ Entretien téléphonique avec les personnes répertoriées: victimes/proches/témoins;</li> <li>❖ informations sur le dossier qui les concerne;</li> <li>❖ offre des services du CAVAC, IVAC ou autres;</li> <li>❖ mise à la poste des engagements signés et ce, tout le long du processus judiciaire;</li> <li>❖ Entrevues individualisées;</li> <li>❖ Références si nécessaire.</li> </ul>	<p>Tout le territoire desservi par le CAVAC de l'Estrie</p>	<p>1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007</p>
<p>3. <i>Programme CAVAC INFO Jeunesse à la Chambre de la jeunesse de Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac-Mégantic.</i></p>	<p>Personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins dont les accusés sont mineurs.</p>	<p>3.1 Assurer l'information sur le suivi des dossiers judiciaires à la Chambre de la Jeunesse auprès des personnes victimes/proches/témoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Cueillette des données pertinentes auprès du SPG;</li> <li>❖ Entretien téléphonique avec les personnes répertoriées: victimes/proches/témoins;</li> <li>❖ informations sur le dossier qui les concerne;</li> <li>❖ offre des services du CAVAC, IVAC ou autres</li> <li>❖ mise à la poste des engagements signés et ce, tout le long du processus judiciaire;</li> <li>❖ Entrevues individualisées;</li> <li>❖ Références si nécessaire.</li> </ul>	<p>Tout le territoire desservi par le CAVAC de l'Estrie</p>	<p>1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007</p>

<p>4. <i>Programme 24/7 sur le territoire du Service de police de Sherbrooke et Sûreté du Québec de l'Estrie, la Régie de police Memphrémagog et la sûreté municipale de Granby</i></p>	<p>Toutes les personnes victimes, les proches et les témoins</p>	<p>4.1 Offrir les services dans l'immédiat 24 heures/7jours à la demande des corps policiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'intervenante responsable répond aux demandes du corps policiers SPS durant la semaine du lundi 9:00 heures au vendredi 16:00 heures;</li> <li>❖ Elle assure aussi les demandes de la Sûreté municipale de Granby en semi-immédiat;</li> <li>❖ Elle assure le suivi de ses interventions;</li> <li>❖ Elle gère l'horaire des fins de semaine;</li> <li>❖ Elle assume le recrutement, la formation et la supervision de son équipe de fin de semaine ;</li> <li>❖ Elle assure les suivis de fin de semaine;</li> <li>❖ Elle est présente au local au poste de police SPS;</li> <li>❖ Elle est responsable de l'évaluation des services rendus;</li> <li>❖ Elle consigne les politiques et procédures établies;</li> <li>❖ Une intervenante 2jrs/semaine est présente à la Régie Memphrémagog;</li> <li>❖ Une intervenante 5jrs/semaine est présente à la SQ de l'Estrie</li> <li>❖ Une équipe de deux intervenants assure le service à toutes les fins de semaine sur tout le territoire.</li> </ul>	<p><i>Tout le territoire desservi par le service de police de Sherbrooke et par la Sûreté du Québec, la Régie de police Memphrémagog et la Sûreté municipale de Granby</i></p>	<p>1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007</p>
---	--	---	---	--	--



<p>7. <i>Interventions auprès des proches des personnes victimes de l'Estrie et des personnes victimes non-admissibles à l'IVAC</i></p> <p>8. <i>Promouvoir la formation continue de la direction et du personnel du CAVAC.</i></p>	<p>Personnes âgées.</p> <p>Personnes immigrantes.</p> <p>Les proches des personnes victimes et les personnes victimes non-admissibles à IVAC.</p> <p>Personnel du CAVAC.</p>	<p>6.3 Participer au protocole mutisectoriel contre la violence faite aux personnes présentant une déficience intellectuelle.</p> <p>6.4 Participer aux différentes Tables régionales concernant la clientèle-cible: personnes âgées.</p> <p>6.5 Faire connaître nos services aux étudiants-étudiantes en classe d'intégration.</p> <p>7.1 Répondre aux besoins exprimés par les proches des personnes victimes et aux personnes victimes non-admissibles à IVAC.</p> <p>8.1 Établir un plan de formation pour le personnel du CAVAC .</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Participation aux Tables de Sherbrooke et de Memphrémagog.</li> <li>❖ Présentation des services CAVAC aux classes de francisation et accompagnement lors de la visite au palais de Justice.</li> <li>❖ Consultation auprès d'un comité décideur composé de trois personnes;</li> <li>❖ Promotion du service;</li> <li>❖ Tenue d'un registre décrivant les demandes reçues et le traitement;</li> <li>❖ Compte rendu régulier aux membres du CA.</li> <li>❖ Inscription aux formations pertinentes.</li> </ul>	<p>Estrie</p>	<p>1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007</p>
---	--	--	--	---------------	--

<p>9. <i>Favoriser la participation au réseau provincial des directeurs et directrices des CAVAC du Québec.</i></p>	<p>Direction des CAVAC.</p>	<p>9.1 Assurer la participation du CAVAC de l'Estrie au sein du réseau des CAVAC du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Participation aux réunions du réseau;</li> <li>❖ Participation aux réunions du comité clinique issu du réseau;</li> <li>❖ Participation au montage d'un bulletin scientifique concernant l'expertise des CAVAC.</li> </ul>	<p>Territoire desservi par le CAVAC de l'Estrie</p>	<p>1er avril 2006 au 31 mars 2007.</p>
---	-----------------------------	---	---	---	--